

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal du jeudi 23 avril 2026 20:00

En exercice : 15

Présents : 14

Excusés : 0

Absents : 1

Date de la convocation :

16/04/2026

Président de séance :

Philippe BUSSERON

Secrétaire de séance :

Marc PROVOST

Rapporteur : Philippe

BUSSERON

N° interne de l'acte :

723042026

N° de feuillet :

jeudi 23 avril 2026, le Conseil Municipal de Commune de BAYET s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle du Conseil Municipal .

Membres présents :

Philippe BUSSERON, Bruno LAMOUCHE, Michel POUYET, Sylvie FRANCES, Marc PROVOST, Christian DUBOCAGE, Alexandre QUILLERET, Angélique DUBOCAGE, Emilie HUGUET, Manon GONNIN, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE , Morgane ANTOINE, Nathalie MAY

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :

Joffrey MASSON

Délibération 7 - Instauration d'un marché saisonnier

Vu la loi des 2 et 17 mars 1791 relative à la liberté du commerce et de l'industrie,

Vu l'article L 2224-18 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que la Fédération Nationale des Marchés de France a émi un avis favorable pour la création d'un marché saisonnier à Bayet,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- décide de créer un marché communal,
- adopte le règlement intérieur ci-annexé,
- décide la gratuité de l'emplacement
- charge M. le Maire de prendre toutes mesures utiles pour la mise en place du marché communal.

Résultats de vote : Adopté à l'unanimité

Pour : 14 voix Philippe BUSSERON, Bruno LAMOUCHE, Michel POUYET, Sylvie FRANCES, Marc PROVOST, Christian DUBOCAGE, Alexandre QUILLERET, Angélique DUBOCAGE, Emilie HUGUET, Manon GONNIN, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE , Morgane ANTOINE, Nathalie MAY

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 1

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Le Secrétaire de séance,
Marc PROVOST



Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.
Le Maire



Certifié exécutoire : 26/06/2026
Transmis au contrôle de légalité le : 26/06/2026
Publié le : 26/06/2026

